

Intermédiation Financière des Pensions Alimentaires — Le Service Public Universel de Recouvrement des Pensions Alimentaires en France

Gender Equality · Bonne pratique · France

Score de qualité : 63/100

Niveau de preuve : Observationnel / avant-après

Résumé

Depuis janvier 2023, les CAF/MSA collectent et reversent automatiquement les pensions alimentaires entre parents séparés en France. Entre 2017 et 2023, le taux de recouvrement des pensions impayées est passé de 62,5 % à 70 %.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	2/3
Impact on gender equality	1/1
Effectiveness	1/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	1/1
Sustainability	1/1
Achievement / evidence	1/1
Gender-mainstreaming embedding	0/1
Curator validation	0/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-09-14

[Caisse nationale des allocations familiales \(CNAF\) / ARIPA](#) — consulté le 2026-09-14

[CAF — L'intermédiation financière des pensions alimentaires devient automatique](#) — consulté le 2026-09-14

[Village Justice — 1er janvier 2023 : l'intermédiation financière des pensions alimentaires devient la règle](#) — consulté le 2026-09-14

[CNAF Dossier d'étude n°233 \(2024\) — Évaluation de l'intermédiation financière](#) — consulté le 2026-09-14

Citer — Evidoria. *Intermédiation Financière des Pensions Alimentaires — Le Service Public Universel de Recouvrement des Pensions Alimentaires en France*. ID persistant : c7df3957-3e67-4ca7-a519-2784782309a6.